
EDITORIAL

Bonjour à toutes et tous,

Voici le numéro 19 de votre journal communal dans sa nouvelle version. Ce dernier numéro de l'année 2019 est l'occasion pour moi d'évoquer l'échéance des élections municipales de mars 2020. Celle-ci marquera ainsi la fin des six années du mandat électoral de vos élus municipaux actuels.

Un bilan plus que positif pour l'ensemble du conseil municipal dont je retiens des moments forts ainsi que l'ensemble des démarches d'intérêt général menées à terme. Je pense entre autres à notre rattachement administratif à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, à la réalisation de programmes de travaux tels que la sécurisation du centre-bourg, à la mise en accessibilité des bâtiments publics, à la réfection complète du clocher de l'église, à la première partie d'effacement des réseaux d'éclairage public et d'électricité. Des travaux qui seront suivis d'autres projets, d'ores et déjà programmés. Des aménagements conséquents réalisés sur les six années qui viennent de s'écouler et ce tout en maintenant un budget annuel à l'équilibre assorti en bonus de bénéfices gardés en sécurité.

Un conseil municipal et des conseillers que je remercie ici, pour la qualité de nos échanges et des décisions prises en commun dans l'intérêt de tous.

Un groupe d'élus dont certains membres m'ont d'ores et déjà fait valoir leur souhait de ne pas briguer un nouveau mandat. Une décision personnelle qu'il faut respecter et qui m'amène aujourd'hui à solliciter ceux qui souhaiteraient s'investir en tant que conseiller municipal pour les six prochaines années.



En ce sens, je reste à la disposition de toutes celles ou tous ceux qui souhaiteraient être candidat pour le scrutin du 15 mars 2020 ou qui aurait besoin de tout complément d'information en vue de cette élection à enjeu pour notre commune.

Ce numéro de l'Echo d'Héberville est également pour moi l'occasion de rappeler que notre commune sera concernée par le recensement de la population au tout début de l'année 2020. Un recensement qui sera effectué du 16 janvier au 15 février 2020 par notre secrétaire de mairie Nathalie, à qui je vous demande de faire le meilleur accueil. Une démarche qui est l'occasion pour chaque commune de faire tous les cinq ans un état des lieux de ses caractéristiques locales et surtout de ses habitants.

Ce recensement qui permet d'acquérir une connaissance « fine » de la population est le moyen pour une commune d'anticiper le développement de celle-ci et notamment de répondre en conséquence aux besoins de ses habitants. Un point essentiel donc.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de votre journal communal.

Par avance, de très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous et surtout un grand merci pour votre confiance.

Stéphane Follin

ACTION MUNICIPALE

Réunion du conseil municipal du 4 octobre 2019

- Délibération sur la mise en place de la taxe d'aménagement :

Une taxe qui pourrait être mise en place avec une échéance de délibération fixée au 30 novembre 2019, et qui concernerait à partir du début d'année 2020 les nouvelles constructions et les extensions de constructions existantes. Une taxe retenue par de nombreuses communes et appliquée par le département qui permettrait pour notre budget de récupérer une dotation complémentaire. Néanmoins, une taxe qui pourrait limiter l'attrait car de fait, une contrainte financière en plus pour les personnes qui souhaiteraient venir construire sur notre commune.

Avis défavorable à l'unanimité du conseil municipal pour la mise en place de la taxe d'aménagement en 2020.

- Point sur la validation par les collectivités adhérentes du «protocole proposé au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMITVAD)»:

Une demande d'avis transmise par la préfecture au regard du contentieux qui oppose le syndicat de traitement des ordures ménagères aux communes qui se sont désengagées du contrat initial (apport de tonnage et participation au financement de l'usine) dans le cadre de l'application de la «loi Nôtre». Cette consultation qui concerne la prise en charge des sommes dues par les communes sorties du syndicat ainsi la fin des contentieux s'y rattachant, ne concerne pas directement chaque commune adhérente dudit syndicat. Un avis qui concerne en définitive les EPCI (communautés de communes) qui seront amenées à délibérer sur ce protocole.

En conséquence devant cette demande à considérer comme sans objet, le conseil municipal ne délibère pas.

- Délibération sur le retrait de la commune d'Amfreville-les-Champs, commune adhérente du SIVOSSE de Doudeville :

Une consultation qui entre dans le cadre de la consultation obligatoire des communes, membres de ce syndicat de transport scolaire, avec un délai de réponse fixé à 3 mois. Mr. le Maire fait valoir que notre commune s'est désengagée début 2019 de toutes les compétences de ce syndicat à savoir, le transport scolaire des enfants scolarisés en maternelle, primaire et collège de Doudeville ainsi que les diverses activités sportives. En conséquence, notre commune n'a plus légitimité à délibérer sur ce point précis et ce au regard de son retrait du SIVOSSE.

Le conseil municipal s'abstient de délibérer en conséquence.

- Délibération sur la fin de contrat de location du photocopieur de la mairie:

Une fin du contrat qui arrive à terme le 21 avril 2020 et pour lequel monsieur le Maire a sollicité de nouveau la société Toshiba. Une proposition de remplacement du photocopieur actuel avec de nouvelles fonctionnalités (ex : « Ocr embarqué » qui permet de retravailler des documents édités sous format PDF). Une proposition commerciale qui fait par ailleurs baisser le coût global de la location annuel par rapport à l'ancien contrat.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour le contrat proposé intégrant la mise à disposition d'un photocopieur nouvelle génération.

- Point d'information sur la mise en place de la démarche sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD):



Une démarche obligatoire pour laquelle notre commune a retenu le cabinet conseil ADICO qui sera à même de faire un état des lieux de la gestion administrative au regard du caractère confidentiel des données qui peuvent être en notre possession. Etat des lieux suivis de proposition et de mesure corrective en cas de non-conformité relevée.

La première réunion d'audit avec ADICO est programmée le jeudi 21 novembre 2019.

- Délibération sur les créations d'un poste d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe :

Deux créations de postes qui concernent notre secrétaire de mairie et notre employé communal. Ceux-ci peuvent bénéficier en ce sens d'une promotion au choix : c'est-à-dire le passage d'un grade de seconde classe au grade supérieur de première classe. D'où la nécessité de recréer des postes d'un statut correspondant à cette promotion. Une date d'effet pour 2020, sous réserve bien évidemment d'un avis favorable de la commission technique paritaire du centre de gestion.

Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour la proposition de création de ces deux postes d'agent de première classe en remplacement des postes existants de seconde classe. Une promotion dans le cadre de l'évolution de carrière des deux agents communaux

- Motion sur le projet de restructuration des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP):

Cette motion fait suite au projet de restructuration des services du Trésor Public qui intègre la disparition de plusieurs trésoreries du département, notamment celle de Luneray dont nous dépendons administrativement. Il pourrait être retenu à terme de dépendre des services de la trésorerie de Montville avec pour effet direct, la disparition d'un service de proximité dédié aux usagers et aux collectivités comme la nôtre.

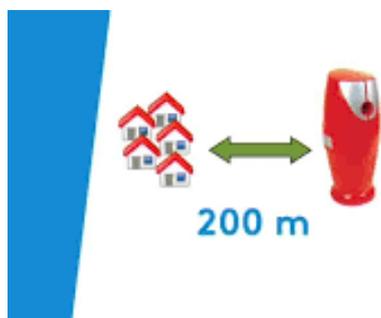
Avis favorable à l'unanimité du conseil municipal pour transmettre à la direction de la DGFIP cette motion défavorable à ce projet de restructuration des services du Trésor Public.

- Point d'information sur la cession et l'échange de terrain à la Coopérative Agricole Cauchoise :

Un point est fait sur les modalités qui seront retenues à terme pour permettre d'accéder à la totalité du nouveau terrain communal pour son entretien.

Dans ce cadre, il est prévu de terrasser la partie dédiée au fossé d'écoulement de la réserve des eaux pluviales actuelle; une réserve qui sera à terme déplacée. Le bornage du terrain par le géomètre et ce pour les diverses parties prenantes (coopérative agricole, commune et SCEA Moonen) est prévu d'ici quelques semaines ; la partie documentaire (plan de bornage des terrains) ayant été validée par lesdites parties.

- Point d'information sur la démarche relative à la Défense Extérieure Contre le risque Incendie (DECI) :



Une thématique en cours sur notre commune, au sein d'un groupe de travail composé d'élus et qui doit

permettre de faire un état des lieux des moyens de défense existants et à terme de ceux à mettre en œuvre dans le respect de la

règlementation. Dans ce cadre Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a pris l'attache des services techniques de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et de Véolia pour « modéliser » plusieurs points d'implantation de nouvelles bornes incendie.

Notamment en centre-bourg (les rues de l'Eglise, du Bouffray et de la Maladrerie) et ce au regard du risque à défendre (les habitations) et des capacités actuelles du réseau d'alimentation en eau (débit).

POINT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil Communautaire du 25 septembre 2019 à Cany-Barville

Une assemblée générale des élus de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (CCCA) dont l'ordre du jour a porté sur les points suivants, soumis à la délibération du conseil communautaire :

- les votes de décisions modificatives budgétaires portant notamment sur les coûts des travaux de réhabilitation d'un bâtiment industriel et d'une zone d'activité ;
- l'attribution de fonds de concours pour les communes qui ont formulé une demande portant entre autre sur l'accessibilité de bâtiments publics, les rénovations d'église, de salle de sport ou d'école ;
- la signature d'une convention pour le déploiement du haut débit en fibre optique pour les bâtiments intercommunaux de la CCCA ;
- la fixation des loyers commerciaux de la zone d'activité « ZA de la Vallée » à Paluel ;



- la présentation du rapport annuel d'activité de la base de loisirs de Caniel ;
- la signature d'un accord cadre pour l'entretien et la maintenance des bâtiments de la CCCA ;
- la poursuite du programme de remplacement en LED des ampoules de l'éclairage public ; un programme pour partie réalisé sur notre commune et qui sera mené à terme en 2020 pour un montant total de 15 856 euros ;
- la modification du programme d'effacement du réseau électrique et d'éclairage public au niveau du hameau du Bourretout pour une répartition équivalente des travaux de part et d'autre de la voirie séparant notre commune et celle d'Anglesqueville-la-Bras-Long ; des travaux attendus courant 2020 pour un coût total d'un peu plus de 102 000 euros ;

- la présentation des rapports annuels portant sur la distribution de l'eau et l'assainissement sur le territoire communautaire;



- la présentation du rapport annuel du SMITVAD assorti d'un vote défavorable pour la proposition de protocole transactionnel proposé par la préfecture de Seine-Maritime ; (un point évoqué plus haut dans le compte rendu du conseil municipal du 4 octobre 2019).

MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE

Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale le 21 septembre 2019



Une médaille d'honneur remise à Jean-François Cressent, notre employé communal. Celle-ci vient récompenser un peu plus de 28 années passées au service de notre collectivité et des administrés. Une cérémonie qui a été l'occasion de partager un moment de convivialité avec les élus, la famille et les amis de monsieur Cressent.

Foire à tout du comité des fêtes du 15 septembre 2019

Une traditionnelle foire à tout du mois de septembre, qui permet d'accueillir sous un temps clément, une quinzaine d'exposants.



Repas du club de l'amitié du dimanche 13 octobre 2019



Un repas organisé par Annie Boehm et ses bénévoles, qui fut l'occasion pour les membres de l'association communale de déguster ce traditionnel plat d'automne qu'est le pot-au-feu.



Manifestations du trimestre à venir

- Repas du CCAS le dimanche 8 décembre 2019 à partir de 12h00 à la salle « La Patoise » ;
- Goûter de Noël du Club de l'Amitié le jeudi 12 décembre 2019 à partir de 17h00 à la salle des associations ;
- Noël communal le samedi 14 décembre 2019 à partir de 15h00 à la salle « La Patoise » ;
- Cérémonie des vœux le dimanche 19 janvier 2020 à partir de 12h00 à la salle « La Patoise ».

CARNET ROSE



Toutes nos félicitations et vœux de bonheur à Laura Ceulemans et David Cariou, qui se sont unis le samedi 24 août 2019 en notre mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Distribution de pastilles d'iode :

Dans le cadre de l'extension du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Paluel qui a fait passer le rayon d'intervention de 10 km à 20 km, il a été retenu de permettre aux habitants concernés par ce périmètre de retirer en pharmacie des pastilles d'iode. Néanmoins, les bons de retrait transmis par courrier au moyen de listes restreintes fournies par EDF, n'ont pas été adressés à toutes les personnes concernées. En conséquence, ces personnes peuvent se présenter à la pharmacie locale (par exemple celle de Fontaine-le-Dun ou de Doudeville) avec un simple justificatif de domicile pour que leur soit délivré le nombre de comprimé nécessaire par foyer.

■ N'hésitez pas à venir consulter (affichage et dépliants en mairie ainsi qu'à la salle polyvalente) les manifestations et activités proposées par la CCCA (séjours vacances, sport, concerts, théâtre, manifestations diverses...)

■ N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : **www.heberville.fr**

PENSÉES



Toutes nos pensées vont à la famille et aux proches de monsieur Patrice Gognet, disparu le 08 octobre 2019 dans sa 65^{ème} année.

Nos pensées vont également à monsieur Jean-Louis Besche ainsi qu'à ses proches pour la disparition le 23 novembre 2019, de madame Germaine Simon dans sa 88^{ème} année.



commune
d'**Héberville**

L'écho D'Héberville

